

## Inscription

L'Ecole Paul et Virginie scolarise les élèves de la Petite Section Maternelle au CM2.

Votre enfant peut être admis, quelque soit sa nationalité, à partir de 3 ans.

Conformément aux instructions du Ministère français de l'Éducation Nationale, l'âge requis pour être admis, pour l'année scolaire 2009-2010, est le suivant :

Petite Section Maternelle :	enfants nés en 2006
Moyenne Section Maternelle :	enfants nés en 2005
Grande Section Maternelle :	enfants nés en 2004
CP :	enfants nés en 2003
CE1 :	enfants nés en 2002
CE2 :	enfants nés en 2001
CM1 :	enfants nés en 2000
CM2 :	enfants nés en 1999

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année scolaire en fonction des places disponibles. Nous vous recommandons néanmoins d'anticiper en ce qui concerne le niveau de grande section maternelle. Les places sont limitées.

Après acceptation du dossier et paiement des frais de 1<sup>ère</sup> inscription, l'admission de l'enfant sera validée.

### Documents à fournir et à retourner à l'école :

- Fiche d'inscription
- Acte de naissance de l'enfant
- Copie du livret de famille (*pour les parents divorcés, copie de la décision de garde de l'enfant*)
- Copie de la carte d'identité du père et de la mère (*pour les mauriciens*)
- Copie du carnet de vaccination (*à partir de la grande section*)
- Certificat de radiation de l'établissement d'origine (*à partir du CP*)
- Livret scolaire de l'enfant
- Copie du passeport du père et de la mère (*pour les non mauriciens*)
- Copie du permis de séjour, de travail ou de résidence (*pour les non mauriciens*)
- Copie de la carte d'immatriculation consulaire (*pour les français*)